L'ABEILLE

DE LA

NOUVELLE-ORLEANS

Journal Quotidien

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

—Paraissant le—

SAMEDI MATIN

—ET—

Renfermant toutes les Matières Publiées pendant la Semaine dans l'Edition Quotidienne.

Edition Hebdomadaire

Un An........................ $3 00

Six Mois...................... 1 50

Quatre Mois.................. 1 00

On s'abonne à la Semaine avec les Porteurs et le Marchands de Journaux.

L'ABEILLE

offre tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Des dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger;

Un Bulletin Maritime;

Une liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;

Une liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans

Un Bulletin Financier;

Un Bulletin Commercial;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,

323 - CHARTRES - 323

L'EDITION HEBDOMADAIRE

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe

Bureaux et Ateliers,

323 RUE DE CHARTRES,

Entre Conti et Bienville

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Charles Emmett Cook.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 73,480—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Bertha Alice Cook administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL. Greffier. —Renee Grant & Grant, avocats.
29 sept—29—oct 3 8

Propriétés de John C. Nayler, un absent.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 74.400—Division E—Attendu que Frank Zengel, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres de curateur des propriétés de John C. Nayler, un absent, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL. Greffier.—Cunningham & Cunningham, avocats.
29 sept—29—oct 3 8

Propriétés de Frederick Ney, un absent.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 74 401—Division B—Attendu que Frank Zengel, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres de curateur des propriétés de Frederick Ney un absent, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Cunningham & Cunningham, avocats. 29 sept—29—oct 3 8

Succession de Catherine Dinnigan, Veuve de James Finn ou Fannan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 74 059 —Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Steve Brinkmeier, exécuteur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL. Greffier —Fred. Deibel, Jr. avocat.
28 sept—28—oct 2 7

Succession de Jean Baptiste Doley, aussi connu sous le nom de Jean Baptiste Augustin

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 74.245—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire et final présenté par Eugène Augustus Doley comme l'administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Benjamin Ory, avocat.
28 sept 28—oct 2 7

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTE PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente Importante de Propriétés du Troisième District.

A être offertes et vendues en entier.

Jas J. Reiss Co. vs A. J. Suarez.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 72.769—En vertu d'un alias writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 20 octobre 1904, à midi.

Les propriétés ci après décrites, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, situées dans le troisième district de cette ville, ayant les désignations et mesurements d'après les arpentages faits par L. Danér, ingénieur civil et voyer, un par J. A. D'Hémécourt, député voyer de ville, (excepté le lot Un dans l'ilet No 523). Les devis de cela sont annexés à un inventaire de la succession du défunt Manuel Suarez Y. Miranda et femme fait pardevant Félix J. Dreyfous, notaire, le 20 janvier 1903, à savoir:

1° Deux certains lots de terre, désignés par les Nos Neuf et Dix, dans l'ilet No 440, borné par les rues Urquhart, Marais, Piété et Louisa, mesurant chacun trente et un pieds de face à la rue Piété, par cent dix huit pieds, trois pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles. Le lot Dix se trouvant à une distance de soixante deux pieds de l'encoignure des rues Piété et Urquhart.

2° Un certain lot de terre, d'une forme irrégulière, désigné par la lettre C, dans l'ilet No 441 borné par les rues Urquhart, Marais, Louisa et Clouet, mesurant quarante six pieds sept pouces de face à la rue Urquhart par une profondeur sur le côté vers la rue Louisa de cent vingt quatre pieds sept pouces et une ligne, de là se rétrécissant sur une ligne parallèle à la rue Urquhart trente pieds huit pouces et deux lignes de là une profondeur finale de quarante-six pieds dix pouces et sept lignes à la ligne du fond, laquelle a quinze pieds dix pouces et six lignes et une profondeur sur l'autre ligne de côté de cent soixante et onze pieds six pouces.

3° Deux certains lots de terre, désignés Nos onze et douze, dans l'ilet No 602, borné par les rues Robertson, Villeré, Piété et Désiré; contigus l'un à l'autre et mesurant comme suit: Le lot No 12 formant l'encoignure des rues Robertson et Désiré, ayant vingt huit pieds cinq pouces quatre lignes de face à la rue Désiré sur cent vingt pieds de profondeur et façade à la rue Robertson et ledit lot onze ayant vingt huit pieds cinq pouces et trois lignes de face à la rue Désiré sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles.

4° Cinq certains lots de terre désignés par les Nos 26, 27, 28, 29 et 30, dans l'ilet No 604, borné par les rues Robertson, Villeré, Louisa et Clouet, et mesurant comme suit: Le lot 26, vingt neuf pieds, cinq pouces de face à la rue Robertson, sur cent soixante dix pieds et six pouces de profondeur entre lignes parallèles; et les lots Nos 27, 28, 29 et 30 sont contigus l'un à l'autre et ayant chacun trente et un pieds de face à la rue Clouet, sur cent dix sept pieds, dix pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 27 formant l'encoignure des rues Clouet et Robertson.

5° Cinq certains lots de terre désignés par les Nos 12, 13, 14, 15 et 16 dans l'ilet No 654 borné par les rues Claiborne, Robertson, Louisa et Clouet, mesurant comme suit: Lots 12, 13 et 14 sont contigus l'un à l'autre et ayant chacun trente pieds de face à la rue Claiborne sur cent soixante dix pieds six pouces de profondeur entre lignes parallèles, le lot 12 étant à une distance de cent vingt pieds de l'encoignure des rues Claiborne et Louisa, et lesdits lots 15 et 16 sont contigus l'un à l'autre et mesurant chacun trente pieds de face à la rue Robertson sur cent soixante dix pieds six pouces de profondeur entre lignes parallèles. Le lot 16 étant à une distance de cent cinquante pieds de l'encoignure des rues Robertson et Louisa.

6° Trois certains lots de terre désignés par les Nos six, sept et huit, dans l'ilet No 655, bornés par les rues Claiborne, Robertson, Piété et Louisa, contigus les uns aux autres, et mesurant chacun trente et un pieds de face à la rue Piété sur cent dix huit pieds, trois pouces et quatre lignes de profondeur. Le lot No 6 étant à une distance de cent vingt quatre pieds deux pouces et six lignes de l'encoignure des rues Piété et Robertson.

7° Un certain lot de terre, désigné par le No quatre pris de la portion "D" dans l'ilet No 656, borné par les rues Désiré, Claiborne, Robertson et Piété étant à une distance de quatre vingt treize pieds, deux pouces et six lignes de la rue Claiborne et mesurant de là trente et un pieds de face à la rue Piété sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles.

8° Un certain lot de terre désigné par le No un dans l'ilet No 523, borné par les rues Urquhart, Villeré, Feliciana et Montegut, sur un plan fait par M. de Young architecte daté le 13 février 1862, déposé parmi les dossiers de Félix Grima, ancien notaire lequel lot formant l'encoignure des rues Urquhart et Feliciana et mesurant trente et un pieds cinq pouces et trois lignes de face à la rue Feliciana sur cent quinze pieds de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
McCloskey et Benedict, avocats.
16 sept—16 17 23 30—oct 7 14 20

ANNONCES JUDICIAIRES.

~~VENTES PAR LE SHERIF~~

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Premier District.

Portant le No municipal 2133 rue Terpsichore, entre les rues Franklin et Liberté.

Henry Camors vs Frederick Bauer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 74.331.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 3 novembre 1904, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Franklin, Liberté, Melpomène et Terpsichore, désigné par le numéro dix-sept de l'ilet No Quinze (maintenant ilet No 321) sur un certain plan dressé par G. F. Dunbar, voyer, le 1er avril 1848, déposé en l'étude de AA. Mazureau, anciennement notaire en cette ville, et mesurant trente et un pieds de face à la rue Terpsichore sur quatre vingt seize pieds de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Charles J. Théard, avocat pour le plaignant.
1 oct—1 7 14 21 28—nov 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de jolis meubles de bureau de valeur et de prix (presque neufs), consistant en "Roller Top" et Pupitre plat, Casiers pour livres, Tables d'architecte, Tables et Chaises de bureau, Mappes et Filières de Lettres, etc. Aussi Type-writer et Table de Type-writer, etc.

Administrateurs du Tulane Educational Fund vs Knox, George A Co.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 74 090 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à vendre à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, LUNDI, le 10 octobre 1904 à 10 30 heures A. M., la propriété ci après décrite, à savoir—

Dans mon entrepôt rue Ste Anne, entre les rues Royale et Chartres.

Un lot assorti de meubles de bureau, etc., incluant typewriter, etc., d'après inventaire enregistré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H B McMURRAY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
Charles I. Denechaud, avocat pour les plaignants.
23 sept—29 30—oct 5 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

T J Verhaben & Bro vs Wm Johnson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 74.147—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 6 octobre 1904, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:

Tous les droits, titre et intérêt de Wm J. Johnson (ou William Johnson) dans et en un procès intitulé F. Rivers Richardson versus William Johnson, No 72.039 du dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans lequel il prie pour la nullité du jugement dans le procès exécutoire rendu le 11 novembre 1903 et réclame la possession de toute la propriété vendue sous ledit procès exécutoire et les produits et revenus de ladite propriété, et aussi quel que soit l'intérêt ledit Wm J. Johnson (ou William Johnson) pourrait avoir dans la propriété décrite dans sa pétition enregistrée dans ledit procès le 18 juillet 1904.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Edw. P. Kleinert, avocat pour les plaignants
2 sept—2 3 9 16 23 30—oct 6

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur du Quatrième District.

Connue comme le No 826 rue Philip.

Richard T. Burke vs Ambrose J. Brennan.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. No 52,288—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 13 octobre 1904 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Philip, Annonciation, Première et Laurel, désigné comme lot No Deux cent trente sept sur un plan de H Grant, voyer, le 22 février 1844, mesurant vingt neuf pieds dix pouces trois lignes sur la rue Philip sur cent vingt sept pieds dix pouces cinq lignes et demie de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY.
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
W. S. Hero, avocat pour le plaignant.
9 sept—9 16 23 30—oct 7 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Valeur Améliorée du Cinquième District.

Portant le No Municipal 1312 rue Tèche.

Mutual Building and Homestead Association vs Charles H. Robbins.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 74.249 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 20 octobre 1904 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le cinquième district municipal de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Tèche, (anciennement Monroe), Lamarque (anciennement Lapeyrouse) et De Armas, et l'avenue Brooklyn (anciennement rue Madison), ci-devant désigné comme ilet No 7 de la ville de McDonoghville, sur un plan dressé par L. Pilié voyer, et déposé en le bureau de Charles E. Fortier, anciennement un notaire en cette ville comme plan No 30 du Livre des plans No 1, et maintenant désigné comme ilet No 215 sur un croquis fait par A. DeArmas, député voyer de ville le 14 juillet 1887 et annexé à un acte passé en le bureau de E. Bouny, anciennement un notaire public en cette ville, le 16 juillet 1887, lesquels dits lots sont désignés par les numéros dix huit et dix neuf sur ledit croquis et mesurant chacun en mesure américaine trente et un pieds onze pouces cinq lignes de face à la rue Tèche (anciennement Monroe) sur les profondeurs suivantes, à savoir: lot No 18 a cent cinquante neuf pieds dix pouces et deux lignes de profondeur, et le lot No 19 a cent vingt sept pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur entre lignes égales et parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans
Carroll et Carroll, avocats
17 sept—17 23 30—oct 7 14 20

E. A. ANDRIEU,

—Successeur de—

ROCHEREAU & ANDRIEU

AGENT D'AFFAIRES.

625 rue Gravier

VENTES A L'ENCAN

W. H. Fitzpatrick

—o—

ATTENTION!
SPECULATEURS ET PLACEURS.
LA MEILLEUR OCCASION DE LA SAISON.

Vente en partage de onze ilets de terre dans la paroisse de St Bernard.

In re Bertha Berns, née Pousch et al, versus Magdalena Pousch, une mineure.

No 618 du Dossier de la vingt neuvième Cour Judiciaire de District pour la paroisse de St Bernard, Etat de la Louisiane.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau, 824 rue Commune — MARDI, le 25 octobre 1904 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne il sera vendu en vertu d'un jugement de l'Hon. Albert Estopinal Jr, juge de la Vingt-Neuvième Cour Judiciaire de District pour la paroisse de St Bernard, Etat de la Louisiane, signé en Cour ouverte le 27 août 1904, dans le procès intitulé Bertha Berns, née Pousch, et al, versus Magdalena Pousch, une mineure, ledit jugement décrétant un partage par licitation et en vertu d'un ordre daté le 15 septembre 1904 rendu par l'Hon. juge John St. Paul, de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon Geo. H. Théard, juge de la Division E, maintenant absent en congé, dans l'affaire intitulée Léonora Pousch et als, vs Magdalena Pousch, une mineure, No 63,097 du dossier ledit ordre fixant les termes de la vente de l'intérêt d'un tiers de ladite mineure Magdalena Pousch, il sera vendu la propriété ci après décrite, à savoir—

Onze ilets de terre situés dans la paroisse de St Bernard, avec tous les droits, voies, privilèges et avantages là-dessus y appartenant; lesdits ilets sont numérotés de quinze à vingt cinq inclusivement, consistant de 15 lots dans chaque ilet.

L'ilet No 15 est borné par les rues Claiborne, Prosper, Angela et les Casernes des Etats Unis, la dernière étant la ligne de division séparant la paroisse d'Orléans de la paroisse St Bernard.

L'ilet No 16, borné par les rues Prosper, Solidelle, Angela et les Casernes des Etats Unis.

L'ilet No 17, borné par les rues Solidelle, Joséphine, Angela et les Casernes des Etats-Unis.

L'ilet No 18, borné par les rues Joséphine, Célestine, Angela et les Casernes des Etats-Unis.

L'ilet No 19, borné par les rues Célestine, Génie, Angela et les Casernes des Etats Unis.

L'ilet No 20, borné par les rues Génie, Libéraux ou Libéral, Angela et les Casernes des Etats-Unis.

L'ilet No 21 borné par les rue Libéraux ou Libérale, Force, Angela et les Casernes des Etats Unis

L'ilet No 22 borné par les rues Force Vertu, Angela et les Casernes des Etats Unis.

L'ilet No 23 borné par les rues Vertu, Magistrat, Angela et les Casernes des Etats Unis

L'ilet No 24 borné par les rues Magistrat, Law, Angela et les Casernes des Etats Unis.

L'ilet No 25 borné par l'avenue Florida, les rues Law, Angela et les Casernes des Etats Unis

Lesdites descriptions et subdivisions étant en conformité à un plan de J. D'Hémécourt, déposé en l'étude de A. E. Bienvenu ancien notaire, sous le No 69 et d'après le devis de situation fait par Alf Théard, ingénieur civil, pour la paroisse d'Orléans, daté le 26 mai 1904.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant payer les taxes pour 1904 (s'il y en a), faire un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication, payant également pour l'acte de vente pardevant John Bassich Jr, notaire.
24 sept—24 25—oct 2 9 16 23 25

Denis, Danziger & Tessier.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

Bon Cottage Double, 1825 et 1827 rue Marais,

Entre les rues Bourbon et St Antoine.

Mme Adeline Weisler, femme de Charles Weisler, vs Mme Carrie Hitte, femme de Hugh Oalser et als.

No 73 369—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

EN vertu d'un jugement rendu et signé le 19 septembre 1904 par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division E, dans l'affaire ci dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique,

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER, J. C. Denis, encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet—MARDI, le 25 octobre 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, la propriété ci-après décrite, à savoir —

Un certain lot de terre situé dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Marais, Bourbon, St Antoine et Urquhart, désigné par le No 21 et mesurant 32 pieds de face à la rue Marais sur 64 pieds de profondeur plus ou moins. Les améliorations sont désignées par les Nos 1825 et 1827 rue Marais, et comprenant un cottage double contenant de chaque côté 3 chambres, cabinet, galerie, citerne, etc., dans un bon voisinage près de tous les avantages.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en billets de un et deux ans, portant 8 pour cent d'intérêt par an, toutes les clauses usuelles, et l'acquéreur devant payer les taxes de 1904; 10 pour cent au moment de l'adjudication. L'acte de vente pardevant Thomas D. Flynn, notaire, aux frais de l'acquéreur.
21 sept- 24 25—oct 2 9 16 23 25

Friedrichs & Redersheimer.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Désirable Résidence,

COTTAGE DOUBLE.

Nos 2617-2619 rue Liberté, entre les rues Troisième et Quatrième.

Succession de Jémima Henry.

No 72,454 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER —Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau, No 832 rue Commune— MARDI, le 18 octobre 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté le 1er septembre 1904, et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété foncière ci après décrites, à savoir—

Le cottage double bien situé Nos 2617-2619 rue Liberté, entre les rues Troisième et Quatrième contenant trois chambres de chaque côté, cuisine, citerne, hangar, cour, etc., plus complètement décrit comme suit, à savoir: Un certain lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le Quatrième District de cette ville (autrefois le Faubourg Livaudais), dans l'ilet décrit par le numéro 331, lequel est borné par les rues Liberté, Troisième, Howard et Quatrième, et décrit comme lot No 23 dudit ilet; ledit lot mesurant 30 pieds de face à la Liberté sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles et fut acquis par le défendeur Jemima Henry de W. O Hart par un acte de vente passé pardevant Frank Zengel, un notaire de cette ville, paroisse et Etat, le 31me jour de décembre 1897 et enregistré dans le livre des transferts 167 folio 234 de la paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane. Le même jour au No 2617 rue Sud Liberté, à 1 30 heure P. M., il sera vendu dans l'affaire ci dessus intitulée tout et particulièrement les meubles de maison, livres, argenterie et autres effets mobiliers contenus dans les dits lieux, d'après l'inventaire enregistré.

Termes et conditions—Les effets mobiliers seront vendus pour du comptant et la propriété foncière un tiers ou plus comptant, et la balance s'il y en a, en un crédit de un et deux ans, la portion de crédit de ladite vente devant être démontrée par des billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés portant 7 pour cent d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par lien de vendeur privilège et par hypothèque spéciale sur la propriété vendue avec le pacte de non aliénando et toutes les autres clauses de sécurité 5 0[0 honoraires d'avocat dans le cas d'un procès, ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur, lequel devant payer les taxes d'Etat de 1904 et faire un dépôt comptant de 10 0[0 pour lier la vente

L'acte de vente pardevant Lyle Saxon, notaire, aux frais de l'acquéreur.
11 sept—11 18 25—oct 2 9 16 à date

VENTES A L'ENCAN.

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Maison en briques à deux étages,

229 rue Nord Villeré (Ilet Iberville, Robertson et Bienville.)

A l'Encan, Mardi, le 11 octobre 1904.

SOUS et en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division D, dans l'affaire de la succession de Veuve Edmond Lagarosse, dossier No 74 166, ledit ordre daté et signé le 9 septembre 1904 et adressé à Joseph L. Onorato, encanteur, je vendrai à l'enchère publique, MARDI, le 11 octobre 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, Nouvelle Orléans, la propriété foncière ci-après décrite

Un certain lot ou portion de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits voies et privilèges là dessus y appartenant, ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Bienville, Villeré, Iberville ou Donnee, et Robertson, et étant une portion du côté de la rue Iberville ou Donnee de cette portion du lot original trois, d'après un plan dressé par Deponilly, daté le 19 janvier 1836, et déposé en l'étude de G. LeGardeur notaire, et mesurant en mesure américaine vingt six pieds dix pouces et trois lignes de face à la rue Villeré, sur soixante trois pieds onze pouces de profondeur entre lignes parallèles

Conditions—Comptant; l'acquéreur assumant le paiement des taxes de l'année 1904 en plus et au dessus du prix de l'adjudication. L'acte de vente devant être aux frais de l'acquéreur et devant être passé pardevant Robert Legier, notaire. Un dépôt de 10 pour cent doit être fait au moment de l'adjudication avec

J. L. ONORATO, Encanteur et Agent de Propriétés Foncières, Bureau, 303 rue Baronne, coin Gravier. Walter L. Gleason, Esq., avocat.
10 sept—10 11 18 25—oct 8 9 11

ANNONCE JUDICIAIRE

COTTAGE DOUBLE, Nos 2416-18 RUE MELPOMENE.

A L'ENCAN, MARDI, 4 OCTOBRE 1904.

SUCCESSION DE JOSEPH C. RAYMOND.

No 71 930—COUR CIVILE DE DISTRICT, PAROISSE D'ORLEANS—DIVISION E

EN VERTU d'un ordre de l'Hon. Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division E, ledit ordre daté et signé le 24 août 1904, et adressé à Jos L. Onorato encanteur, je vendrai à l'enchère publique, le MARDI, 4 octobre 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne—

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, etc., situé dans le Premier District de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Melpomène, Howard, Freret et Terpsichore désigné par le numéro huit sur un plan par G. T. Dunbar, voyer, et mesurant trente et un pieds neuf pouces et cinq lignes de face à la rue Melpomène sur cent vingt sept pieds neuf pouces de profondeur, entre lignes parallèles

Les améliorations consistent en un cottage double connu comme Nos 2416-18 rue Melpomène.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance, s'il y en a, en un crédit de un et deux ans, la portion de crédit de ladite vente devant être démontrée par des billets de l'acquéreur, de lui ou d'elle, à son propre ordre et par lui ou elle endossés, portant huit pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue avec le pacte de "non alienando" et toutes les clauses usuelles de sécurité, dix pour cent honoraires d'avocats en cas de procès, la propriété devant être assurée par l'acquéreur, et la police d'assurance devant être transférée au porteur des billets, et l'acquéreur devant payer au dessus et en plus du montant de son enchère, toutes les taxes dues et exigibles sur la propriété pour l'année 1904. L'acquéreur devant payer pour l'acte de vente pardevant E. M. Stafford notaire et déposer 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication, avec

J. L. ONORATO
Courtier de Propriétés Foncières et Encanteur, bureau 303 rue Baronne, à l'encoignure de la rue Gravier.
F. A. Lambert, avocat
2 sept—2 4 11 18 25—oct 2 4

Denis, Danziger & Tessier.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

LE COTTAGE SIMPLE

900 rue Dublin, encoignure Burthe.

George N. Fescher et als vs Mlle Julia Long et als

No 73.211—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER J. C. Denis, Encanteur- Bureau 134 rue Carondelet — JEUDI, le 27 octobre 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 8 juin 1904 et signé le 14 juin 1904, par l'Hon. Fred D. King, juge de la susdite Cour, Division B et d'un ordre daté le 23 septembre 1904 de l'Hon. John St Paul juge de la Division C, agissant pour l'Hon. Fred D. King, juge de la Division B, absent en congé, homologuant les délibérations d'une assemblée de famille tenue pardevant Fred Deibel le 21 juillet 1904 dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre désigné par le No 9 de l'ilet 32—C maintenant 109, dans le septième district de cette ville, borné par les rues Dublin, Dante [autrefois Madison], Burthe et Elm [autrefois rue Troisième], formant l'encoignure des rues Dublin et Burthe, et mesurant 45 pieds de face à la rue Dublin par 117 pieds 11 pouces de profondeur et façade à la rue Burthe, étant composé du lot original No 1 et partie du lot 2; les améliorations sont désignées par le No 900 rue Dublin et comprenant un cottage simple contenant 5 chambres, etc.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en billets de 1 et 2 ans après la date avec 7 pour cent d'intérêt par an, toutes les clauses usuelles et l'acquéreur devant payer les taxes d'Etat de 1904, 10 pour cent au moment de l'adjudication

L'acte de vente pardevant Fred. Deibel, notaire, aux frais de l'acquéreur.
Dinkelspiel & Hart avocats.
25 sept—25—oct 2 9 16 23 27

E. A. Carrère.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage Simple, 1918 rue Deuxième,

Entre les rues Remparts et Dryades.

MARDI, le 11 octobre 1904.

Succession de Patrick Bennon.

No 72,837—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A.

PAR ERNEST A. CARRERE, Encanteur bureau 806 rue Perdido—MARDI, le 11 octobre 1904, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, dans le premier district de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre issu, daté et signé le 9 septembre 1904 par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci dessus intitulée je procéderai de vendre à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendance y appartenant ou de quelque sorte en dépendant, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Deuxième, Troisième, Dryades et Rempart et désigné par le No vingt-cinq sur un plan fait par A. G. Blanchard, député voyer, le 29 mai 1853 et déposé en l'étude de W. H. Peters, alors un notaire, pour référence, lequel dit lot mesurant 24 pieds de face à la rue Deuxième sur une profondeur de 112 pieds 8 pouces

Termes et conditions—Une moitié ou plus comptant, la balance, s'il y en a, payable en un an, avec 8 0[0 d'intérêt par an à partir de la date de la vente, l'acquéreur devant payer les taxes de 1904 et l'acte de vente, pardevant Robert P. Upton, notaire, son-server la propriété assurée, la police devant être tenue comme collatérale pour garantir la portion de crédit du prix, et n'importe laquelle autre provision de sécurité usuelle et coutumière devant faire partie du corps de l'acte. Un dépôt de 10 0[0 comptant au moment de l'adjudication pour lier la vente.

ERNEST A. CARRERE Encanteur.
806 rue Perdido.
Cunningham & Cunningham, avocats.
11 sept—11 18 25—oct 2 9 10 11

Succession de Caroline Decker, Veuve de Chas P. Peyton.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 73.757—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Samuel C. Reedman, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier — Henriques & Duchamp, avocats. 24 sept 24 28—oct 3

Morgan & Pedersen

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE SIMPLE,

No 916 Rue Troisième

A L'ENCAN.

Succession de Edmond Hayden, Sr

No 72,396—Division B—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans

EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division B, Hon. W. B. Sommerville présidant, ledit ordre daté et signé le 16 août 1904, adressé à Will J. Morgan, encanteur, je vendrai à l'enchère publique, MARDI, le 25 octobre 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies et privilèges, servitudes et avantages et dépendances qui y appartiennent ou en quelque sorte en dépendant, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet désigné par le numéro 113, borné par les rues Troisième, Quatrième, Laurel et Constance et mesurant vingt neuf (29') pieds de face à la rue Troisième sur cent vingt (120') pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

No 916 rue Troisième, les améliorations consistant d'un joli cottage simple avec dépendances à deux étages dans le fond et contenant quatre chambres au premier étage et deux chambres en haut, galeries sur la façade et le côté. La maison se trouve à l'intérieur d'une barrière en fer, et dans la cour est un hangar, citerne, etc., d'après le plan.

Conditions—Comptant. l'acquéreur devant assumer les taxes de 1904 et payer pour les actes de vente pardevant Robert J. Maloney, notaire, l'acquéreur devant faire un dépôt de dix pour cent du prix de l'adjudication au moment de la vente.

WILL J. MORGAN, Encanteur.
331 rue Carondelet.
A. J. Peters, James Wilkinson, avocats.
25 sept—25—oct 2 9 16 23 24 25

ANNONCES JUDICIAIRES

Dans l'affaire de la succession de Charles F. Larges.

Mme Julia Lindenschmidt vs Charles F. Larges.

No 72.726 Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Loe, Division D.

Considérant que A. C. Wuerpel a produit dûe preuve devant la Cour qu'il a été nommé agent résident de la "Lincoln Trust Company du Missouri", le curateur de la succession et tuteur de la personne de Charles F. Larges que ledit Charles F. Larges possède des propriétés et effets dans l'Etat de la Louisiane et que ledit tuteur désire transférer lesdites propriétés et effets hors de l'Etat de la Louisiane et dans l'Etat du Missouri, le domicile dudit Charles F. Larges.

Maintenant, en conséquence, avis est par le présent donné à toutes les personnes intéressées de faire valoir (s'ils en ont ou peuvent en avoir) dans les trente jours de la date de la première annonce de cela pourquoi la demande dudit tuteur ne serait pas accordée.

Par ordre de la Cour.
T CONNELL, Greffier.
21 sept—21 26—oct 3 14 20

EPARGNEZ DU TEMPS

—ET DE—

L'ARGENT

En Envoyant Chercher de Suite un Exemplaire de

L'Annuaire de Soards

DE 1904,

QUI VIENT DE PARAITRE.

Il contient plus de CHANGEMENTS et de NOUVEAUX NOMS qu'en aucune année précédente. Vous sauverez du temps, de l'argent et de l'ennui en vous procurant de suite un exemplaire. Les anciens sont inutiles.

Pensez Donc! Il ne Coûte que 1 5-8 Cents par Jour, Menant à $6.00 pour 365 Jours

Prix local, $6.00 par express, $6.40 expédié au reçu du prix.

—AUSSI UN—

ANNUAIRE COMMERCIAL.

PRIX $1.00, y Compris l'Affranchissement

Cette publication étant faite par souscription, il n'y a qu'un nombre limité d'exemplaires en vente, qui sont ceux de souscripteurs délinquants.

SOARD'S DIRECTORY CO. LTD., Editeurs, Chambres 35 et 36, 606 Allée Commerciale, Coin de la rue Camp.
12 fév

CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ

LOUISVILLE & NASHVILLE

ARRIVEE.

Fast mail tous les jours....	7:15 a m
Express tous les jours.......	6:15 p m
Limited tous les jours.......	8:15 p m
Coast train, tous les jours, excepté dimanche.	8:50 a m
Dimanche excursion........	9:20 p m

DEPART.

Fast mail tous les jours.....	8:15 p m
Express tous les jours......	7:00 a m
Limited tous les jours......	9:25 a m
Coast train, tous les jours, excepté dimanche..........	4:00 p m
Dimanche excursion	7:40 a m

QUEEN & CRESCENT ROUTE.

ARRIVEE.

No 1 limited...............	8:45 a m
No 3 Pan American special.	8:10 p m
No 5 local....................	4:30 p m
No 7 points Est Louisiane..	8:30 a m
Excursion du dimanche.	
No 9..........................	7:05 p m

DEPART.

No 6 local....................	6:30 a m
No 4 Pan American special.	9:10 a m
No 8 points Est Louisiane..	4:20 p m
No 2 limited.................	7:30 p m
Excursion du dimanche.	
No 10........................	7:40 a m

ILLINOIS CENTRAL

ARRIVEE.

No 3 Chicago limited........	8:30 p m
No 1 fast mail................	10:25 a m
No 3Cincinnati and Louisville	8:30pm
No 1 Louisville Mail.........	10:25 am
No 33 local mail..............	11:30 p m
No 5 Northern Express	7:50 am
No 31 McComb Accd	9:40 am
No 37 Dimanche excursion	9:10 p m

DEPART.

No 4 Chicago limited........	9:15 a m
No 24 local mail.............	6:30 a m
No 4 Cincinnati & Louisville	9:15a m
No 2 fast mail................	8:15 p m
No 6 Northern Express....	6:30 p m
No 2 Louisville Mail.......	8:15 pm
No 32 McComb Accd	4:30 pm
No 36 Dimanche excursion	7:20 a m

THE YAZOO AND MISSISSIPPI VALLEY.

ARRIVEE.

Memphis express.............	5:15 a m
Vicksburg express...........	6:20 p m
Bayou Sara Accommodation	9:30 a m
Dimanche Excursion	9:30 p m

DEPART.

Memphis express.............	4:00 p m
Vicksburg express...........	7:00 a m
Bayou Sara Accommodation	4:10 p m
Dimanche Excursion	8:00 a m

SOUTHERN PACIFIC COMPANY.

ARRIVEE.

Local..........................	11:20 a m
N. O. and Houston...........	5:45 p m
Pacific Coast Express........	8:35 a m
Sunset Express...............	6:45 p m

DEPART.

Local..........................	3:40 p m
N. O. and Houston...........	7:45 a m
Pacific Coast Express........	9:00 p m
Sunset Express...............	11:55 a m

TEXAS AND PACIFIC.

ARRIVEE.

Fort Worth and Hot Springs express	7:30 a m
Local..........................	12:05 p m
California express...........	7:45 p m

DEPART.

California express...........	8:30 a m
Local..........................	3:15 p m
Fort Worth and Hot Springs express........................	6:20 pm

NEW ORLEANS, FORT JACKSON AND GRAND ISLE R. R.

ARRIVEE.

Dimanche seulement.	
Alger...........................	7:35 p m
Tous les jours excepté dimanche et samedi.	
Alger...........................	9:55 a m
Samedi et dimanche seulement.	
Alger...........................	9:55 a m
Tous les jours excepté dimanche.	
Alger...........................	6:40 p m

DEPART.

Dimanche seulement.	
Alger...........................	8.00 a m
Tous les jours excepté dimanche et samedi.	
Alger...........................	4:30 p m
Samedi et dimanche seulement	
Alger...........................	5:30 p m
Tous les jours excepté dimanche.	
Alger...........................	8:00 a m

LOUISIANA SOUTHERN RAILWAY.

ARRIVEE.

Tous les jours excepté dimanche.	
De Belair et Shell Beach....	9:10 a m
Dimanche seulement.	
De Belair......................	7:00 a m
De Shell Beach................	10.02 a m
Shell Beach....................	7:00 p m

DEPART.

Tous les jours excepté dimanche.	
Pour Belair et Shell Beach..	4:10 p m
Dimanche seulement.	
Shell Beach....................	5:30 a m
Shell Beach....................	8:00 a m
Belair..........................	5:30 p m
Shell Beach....................	7:30 p m

Hôtel Agnew.

Tout un ilet sur la Plage.

Atlantic City.

400 chambres—Rooms—Chambres avec bains.

Entièrement reconstruit, remeublé. Bains d'hydrothérapie, bassin pour nageurs. Prix réduits: $2.50 par jour, $12 à $15 et au-dessus par semaine.

A. C. MITCHELL & CIE

Succession de S. M. Chamberlain.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 74.370—Division E —Attendu que Gertrude Patterson Chamberlain, veuve de Silas McKeen Chamberlain, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu S. M. Chamberlain, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier —Harvey E. Ellis, avocat.
24 sept—24 28—oct 3